

Réf: Dossier N° : 52857

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NEWLINE COMMUNICATION GROUP »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE LOT 4190 ILOT 445
 FACE SOCOB, 28 BP 998 ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NEWLINE COMMUNICATION GROUP » .

Objet: La Communication, la Production Audiovisuelle L'Architecture, le Design; Le Web Marketing, l'Intermédiation, le Conseil ; les Etudes ; Le génie Civil ; La Distribution. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE LOT 4190 ILOT 445 FACE SOCOB, 28 BP 998 ABIDJAN 28

COGERANT: Monsieur LOBE DJEDJI NERI CHRYSOSTOME.

Monsieur MONOBOLOU OURAGA RICHMOND.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20081 du 03/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18824 du 03/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

